

Décision

Générale

modern

Décision n° 1012 19 septembre 1949

n° 1012 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date de publication
19 septembre 2009

Date du numéro
30 septembre 1949

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Abdi Abar, chauffeur auxiliaire 10° échelonn service au Trésor, est admis à solde men suelle pour compter du 1er octobre 1049.